



Le Journal de l'Association des Historiens des Facultés de Droit

JANVIER 2016

Numéro 2

Chères collègues, chers collègues

Permettez-moi, à l'occasion de la parution du deuxième numéro de notre Journal et puisqu'il n'est pas encore trop tard, de vous souhaiter, à nouveau, en mon nom et en celui du bureau de l'AHFD, une très bonne année 2016.

Que celle-ci puisse vous faire oublier les mauvaises nouvelles de l'année précédente et vous apporter la réalisation de vos espérances personnelles et professionnelles.

Au cours de l'année achevée différents événements ont marqué notre section.

Concernant l'AHFD tout d'abord, la dernière AG tenue le 17 octobre 2015 a été l'occasion de remercier nos anciens présidents Pierre Jaubert, Maurice Quénet et Jacques Krynen qui ont été désignés présidents d'honneur. Pierre Jaubert, hélas, nous a quitté peu après et ce numéro lui rend hommage, ainsi qu'aux autres collègues décédés en 2015. Lors de cette même AG nous avons procédé au remplacement de Franck Roumy qui a souhaité abandonner ses fonctions de vice-président et c'est Nicolas Warembourg qui a été désigné pour lui succéder.

Notre section a connu une actualité relativement importante puisque, outre le recrutement annuel de Maîtres de conférences, le concours d'agrégation d'histoire du droit s'est ouvert à l'automne 2015 sous la présidence du Recteur Morabito et, à l'automne toujours, le CNU a été renouvelé. En plus du résultat des dernières élections, vous pourrez trouver un message publié par le nouveau Bureau.

Enfin 2015 fut l'occasion pour plusieurs de nos collègues d'être honorés.

Ce Journal, vous le savez, a pour vocation de vous tenir au courant, du mieux possible, de la vie de notre Association et de notre section. Il ne peut donc fonctionner sans votre participation et je remercie très sincèrement nos collègues qui « jouent le jeu » dans l'intérêt de tous en se faisant « correspondants » et en me transmettant, ainsi qu'à notre secrétaire général, Karen Fiorentino, les informations dont ils peuvent avoir connaissance. Mes remerciements vont également à ceux qui participent à l'évocation des collègues disparus.

C'est grâce à ce travail collectif qu'il m'est possible de réaliser ce journal et de vous proposer une lecture qui, je l'espère, vous est agréable et constitue un lien entre nous tout au long de l'année.

Fort de cette volonté, je ne manquerai pas de vous tenir informés de tout ce qui pourra, dans les prochains mois, concerner la vie de notre communauté et de notre Association

Excellente lecture à toutes et à tous.

Bernard d'Alteroche

L'ASSOCIATION

Siège

12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05

Membres du bureau

Présidents d'honneur

Maurice QUENET

Jacques KRYNEN

Président

Bernard D'ALTEROCHE

Vice-présidents

Virginie LEMONNIER-LESAGE, Céline PAUTHIER, Sophie PETIT-RENAUD, Nicolas WAREMBOURG

Trésorier :

Xavier GODIN

Secrétaire général

Karen FIORENTINO

Cotisations

L'Association a adopté deux tarifs :

- 25 € pour les maîtres de conférences et professeurs de 2^e classe

- 40 € pour les professeurs de 1^{ère} classe, de classe exceptionnelle et émérites ou en retraite

Le paiement de la cotisation peut s'effectuer soit par chèque à l'ordre de l'Association, adressé au trésorier, à l'adresse suivante : M. Xavier Godin, 21 rue Russeil, 44000 Nantes, ou par virement postal soit au C.C.P. de l'Association (*BIC* : PSSTFRPPSCE / *IBAN* : FR45 2004 1010 1234 0707 5H03 382), soit au compte Caisse d'Épargne (*BIC* : CEPFRPP751 / *IBAN* : FR76 1751 5000 9208 5009 8936 350).

Il est possible d'obtenir, auprès du trésorier, un reçu fiscal au titre « des dons à certains organismes d'intérêt général ».

Informations

• **Annuaire**

L'annuaire 2016 de l'association est en préparation.

Tout membre à jour de cotisation peut en faire la demande s'il ne l'a pas déjà reçu.

Tous les membres sont invités à signaler au secrétaire générale les erreurs éventuelles les concernant ou concernant d'autres membres (adresses postales et/ou mail erronées par exemple).

- **Concours de thèse 2015**

Lors de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 17 octobre 2015 ont été proclamés les résultats du concours de thèse 2015.

14 docteurs ayant déposé leurs thèses, après délibération le jury composé des Professeurs : Gérard GUYON (Président), Marie BASSANO, Emmanuelle CHEVREAU, Christian DUGAS DE LA BOISSONNY (excusé) a proclamé les résultats.

1^{er} prix :

M. Victor SIMON, pour sa thèse *Les échelles du Levant et de Barbarie. Droit du commerce international entre la France et l'Empire Ottoman (xvi^e-xviii^e siècle)* préparée sous la direction du Professeur Olivier DESCAMPS (Université Panthéon-Assas Paris II).

2^e prix ex aequo :

M. Liêm TUTTLE, pour sa thèse *La justice pénale devant la Cour de Parlement, de Saint Louis à Charles IV (vers 1230-1328)*, préparée sous la direction des Professeurs Jean-Marie CARBASSE (Université de Montpellier) et Guillaume LEYTE (Université Panthéon-Assas, Paris II).

M. Raphaël CAHEN, pour sa thèse *Friedrich Von Gentz (1764-1832) : penseur post-Lumières et acteur du renouveau de l'ordre européen au temps des Révolutions*, préparée sous la direction des Professeurs Michel GANZIN et Éric GASPARINI, (Aix-Marseille Université).



Les lauréats avec les membres du jury et le président de l'AHFD.

De gauche à droite : Bernard d'Alteroche, Marie Bassano, Gérard Guyon, Emmanuelle Chevreau, Liêm TUTTLE, Victor SIMON, Raphaël CAHEN.

Au cours de l'Assemblée générale du 17 octobre 2016, les anciens présidents de l'AHFD, Pierre JAUBERT (excusé), Maurice QUÉNET et Jacques KRYNEN ont été désignés présidents d'honneur en remerciement de leur engagement au service de l'AHFD.



M. Quénet, B. d'Alteroche et J. Krynen

LA SECTION

Nécrologie :

Michèle BORDEAUX (15/10/1932 - 12/08/2015)

Les plus anciens d'entre nous se souviendront de madame le Professeur Michèle Bordeaux. Agrégée de sciences naturelles puis en histoire du droit (concours Ourliac, 1969), elle avait soutenu une thèse remarquée sur le patrimoine ecclésiastique à la fin du Moyen-âge prenant en compte l'évolution économique des diocèses et abbayes de France aux XIV^e et XV^e siècles (Université de Bordeaux, 1967, direction Jacques Ellul – Prix de thèse Faculté de droit de Bordeaux 1968-1969). À l'issue de son concours, elle choisit pour premier poste la Faculté de droit de Nantes dans laquelle elle effectuera toute sa carrière.

Ses recherches la portèrent vers l'histoire du droit de la famille et la science politique, domaines dans lesquels elle laissa un ensemble de travaux d'inspiration féministe (notamment, *La victoire de la famille dans la France défaite, 1940-1944*, Flammarion, 2002). Son implication à l'Université de Nantes et à la Faculté de droit fut importante dans une période où tout était à construire. Elle accepta d'être doyen (elle fut le deuxième doyen de la Faculté), elle dirigea le département d'histoire du droit, siégea dans de nombreux conseils facultaires et universitaires, mais, plus encore, son empreinte demeure dans la création des lieux de recherches. Après un Centre de recherche politique, sous son impulsion, naquit le laboratoire Droit et Changement social, lieu original d'interrogation du droit dans un décloisonnement des spécialités académiques. Durant des années, Michèle Bordeaux inlassablement dirigea ce laboratoire, contribua à son développement et forma des disciples qui lui succédèrent.

Au cours de sa carrière, elle a marqué de ses enseignements de nombreux étudiants et a encadré plusieurs thèses dont certains de leurs auteurs ont choisi, à la suite de leur maître, la voie universitaire.

En partant en retraite, Michèle Bordeaux avait souhaité se retirer de la Faculté. C'est la raison pour laquelle une jeune génération de collègues et de personnels ne l'a connaît que par des évocations des anciens.

Pierre-Yannick LEGAL

Administrateur-Doyen de la faculté de droit de Nantes

Joseph HUDAULT (21/04/1940 - 07/09/2015)



Le Professeur Joseph Hudault, est décédé le 7 septembre 2015, à l'âge de 75 ans, dans sa propriété de Sainte-Radegonde, à Lanneray (Eure-et-Loir). Il repose désormais dans cette terre de Beauce à laquelle il était familialement très attaché.

Il était d'ailleurs conseiller municipal de Lanneray et, peu avant sa disparition brutale, il préparait encore une cérémonie qui devait se tenir à Voves, non loin de sa résidence, pour le centenaire de la mort de son grand-père, l'écrivain Joseph Hudault, tombé au champ d'honneur dans la Marne le 28 septembre 1915 en tant que sous-lieutenant au 67^e RI, et à la mémoire de son père, Étienne Hudault, lieutenant au 95^e RI, mort au combat le 18 mai 1940 dans le Nord. Cette cérémonie eut lieu le 27 septembre dernier, devant le monument aux morts de Voves où figurent les noms de son père et de son grand-père, sous la présidence de son fils aîné, le capitaine de vaisseau Bertrand Hudault.

Après des études à la Faculté de droit de Paris, Joseph Hudault y est nommé assistant en 1967 et préparera, sous la direction de Marguerite Boulet-Sautel, une thèse soutenue en 1970 sur l'œuvre d'un de ses aïeux : « Guy-Jean-Baptiste Target et la défense du statut personnel à la fin de l'Ancien régime ».

Agrégé au concours de 1972, il est nommé à Lille où il exerce jusqu'en 1982, avant de rejoindre Paris XII puis, en 1987, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où il accèdera à l'éméritat en 2009. Mais parallèlement il avait aussi contribué à la fondation du Centre d'études juridiques universitaires de Chartres (CEJUC).

Tout en assurant les enseignements classiques d'histoire du droit, y compris à *Radio-Sorbonne* (ce dont témoignent ses travaux en histoire du droit international privé et son cours *d'Histoire des institutions de la France* publié en 1994 aux éditions Loysel), il s'est beaucoup intéressé au droit rural.

En effet, Joseph Hudault s'investira fortement dans le développement de cette spécialité, en publiant un Précis Dalloz sur le droit de l'exploitation agricole (1987), en assurant la direction du DESS puis du master professionnel de droit européen de l'agriculture à Paris 1 (1988-2009) et en prenant des responsabilités importantes à l'Association française de droit rural et au Comité européen de droit rural, dont il sera délégué général de 1987 à 2001, puis président jusqu'en 2005.

Élu à l'Académie d'agriculture de France en 1991, il y avait apporté une attention particulière aux études historiques en prenant la présidence de l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA), organisme support du Comité d'histoire ministériel, et mettait encore récemment la main à la publication d'un colloque qu'il avait organisé à l'Académie sur « Les espaces ruraux et naturels : histoire et avenir », pour placer, une fois de plus, l'histoire du droit au cœur des débats les plus actuels.

Norbert OLSZAK

Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris I)

Pierre JAUBERT (6/11/1920-30/12/2015)



C'est le 30 décembre 2015 que s'est éteint Pierre Jaubert, à l'âge de 95 ans, un Maître dont les activités d'enseignant, de responsable administratif et de chercheur ont honoré grandement l'Université.

Né le 6 novembre 1920 à Paris, il a poursuivi toutes ses études supérieures à la Faculté de Droit de Bordeaux. Licencié en droit en 1941, il est successivement diplômé d'études supérieures de Droit public en 1942, de Droit privé en 1943 et de Droit romain en 1945, avant d'obtenir le grade de docteur en Droit en 1948 pour une thèse sur *Le chapitre cathédral, métropolitain et primatial Saint - André de Bordeaux du XII^e au XVIII^e siècle*, distinguée au concours des thèses de la Faculté de Droit de Paris en 1949 et par la ville de Bordeaux en 1950.

Chargé de cours à la Faculté de Droit de Bordeaux de 1948 à 1951, il est agrégé de Droit romain et d'Histoire du Droit en 1951. Nommé professeur à l'École supérieure de Droit de Dakar en 1951, puis à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence en 1953, il rejoint la Faculté de Droit de Bordeaux à partir de l'année universitaire 1955-1956 où il enseigne de façon continue jusqu'en 1989.

Ses activités d'enseignant exemplaire laissent le souvenir d'un pédagogue de talent qui avait le don de transmettre le savoir à des générations d'étudiants.

Au service de la communauté universitaire, Pierre Jaubert s'est également illustré comme un responsable administratif attentif et rigoureux à la tête de la

Faculté de Droit de Bordeaux de 1971 à 1977 et de l'Institut d'Études Juridiques et Économiques de Périgueux de 1969 à 1990.

Il n'a pas pour autant délaissé le domaine de la recherche comme l'attestent ses écrits en droit romain, sur les droits africains, l'histoire des institutions ecclésiastiques, ou l'histoire du droit privé, ainsi que ses directions de multiples travaux, notamment sur l'histoire du droit et des institutions du Bordelais et de l'Aquitaine.

Ses éminents mérites l'ont appelé à siéger en tant que membre élu au Conseil Consultatif des Universités (C.C.U., 1975) ; au Conseil Supérieur des Corps Universitaires (C.S.C.U., 1980) puis au Conseil Supérieur des Universités (C.S.U., 1984) et de participer tant aux jurys du concours des thèses de l'Association des Historiens des Facultés de Droit, soit comme membre (1963), soit comme président (1977), qu'à ceux du concours d'agrégation des Facultés de Droit en Droit romain et Histoire du Droit, comme membre en 1986, après l'avoir présidé en 1980.

Président de l'Association des Historiens des Facultés de Droit pendant dix ans, de novembre 1980 à novembre 1990, et membre de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux depuis 1991, Pierre Jaubert était honoré de nombreuses distinctions, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques.

La carrière de Pierre Jaubert, riche, diversifiée et reconnue par des Mélanges qui lui ont été offerts en 1992, a contribué sans compter au rayonnement de l'Histoire du Droit, tout particulièrement auprès de nombreux étudiants à qui il a apporté tout ce qu'un Maître inspiré peut donner, et de ses anciens élèves qui s'efforcent de marcher sur ses traces. Comme il aurait aimé le dire : *Victoria discipuli, gloria magistri*.

Michel VIDAL

Professeur émérite de l'Université de Bordeaux.

Cessation de fonctions

Par décision du Conseil des ministres du 31 juillet Claire LOVISI a été déchargée, à sa demande, des fonctions de recteur de l'académie de Nice, qu'elle occupait depuis le 1^{er} décembre 2010.

Désignation

Notre collègue Éric DE MARI, Professeur à la faculté de droit de Montpellier a été désigné membre du jury des Bourses d'Excellence Eiffel.

Notre collègue Stéphane PILLET, a été désigné président de la section d'Histoire du droit de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin (Lyon III).

Élections

Le 24 novembre 2015 Emmanuelle CHEVREAU, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) a été élue président de groupe 1 du CNU qui regroupe les sections (1 à 4).

Le 28 novembre 2015 Norbert OLSZAK, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris I), a été élu membre du Conseil d'administration de l'AFDR (Association française de droit rural).

Nomination

Par décret du 5/11/2015 le Recteur Maurice QUÉNET a été nommé, Président de la Commission administrative de l'aviation civile (J.O. du 7/11/2015)

Distinction et prix (français et/ou étrangers) honorant nos collègues de la 3^e section

Cette rubrique est basée sur les renseignements collectés par les membres du bureau. Pour l'améliorer nous demandons aux membres de l'AHFD de bien vouloir nous signaler les informations dont ils pourraient avoir connaissance en la matière.

Décorations

Ordre National de la Légion d'honneur (J.O. du 01/01/2016)

Chevalier

Michel VIDAL, *Professeur émérite à l'Université de Bordeaux.*

Ordre des Palmes académiques

Officier :

Éric DE MARI, *Professeur à l'Université de Montpellier*

Didier VEILLON, *Professeur à l'Université de Poitiers.*

Nous adressons toutes nos félicitations aux récipiendaires.

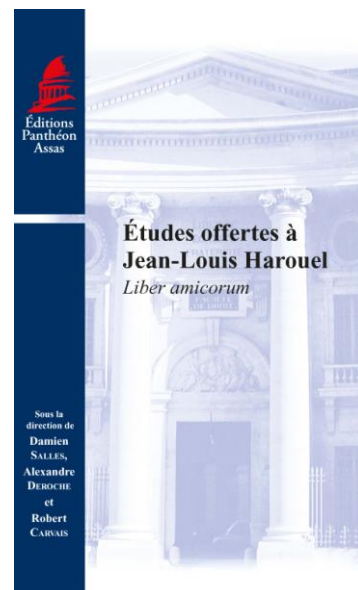
Remises de Mélanges

Le 29 septembre 2015, dans les locaux de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) a eu lieu la remise des Mélanges en l'honneur du Professeur Jean-Louis HAROUEL, professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas (Paris II).

Intitulé *Études offertes à Jean-Louis Harouel*. Liber amicorum, cet ouvrage a été réalisé sous la direction de Damien SALLES, Alexandre DEROCHE et Robert CARVAIS. Il est publié aux éditions Panthéon-Assas.

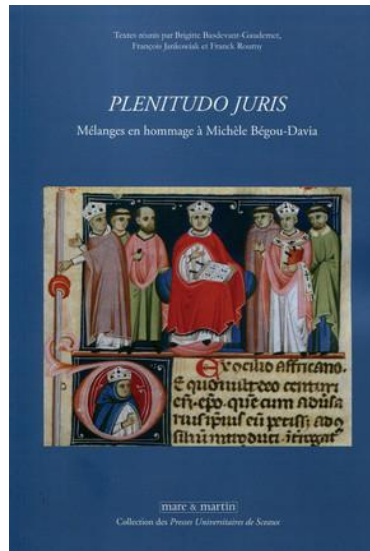


Jean-Louis Harouel dans les salons de l'appartement décanal de Paris II.



Le 21 novembre 2015, dans les locaux de la Faculté de Droit Jean Monnet à Sceaux, a eu lieu la remise des Mélanges en l'honneur du Professeur Michèle BÉGOU-DAVIA, Professeur émérite à l'Université Paris Sud.

Intitulé *Plenitudo Juris. Mélanges en hommage à Michèle Bégo-Davia*, l'ouvrage a été préparé sous la direction de Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, François JANKOWIAK et Franck ROUMY. Il est publié aux éditions Mare et Martin.

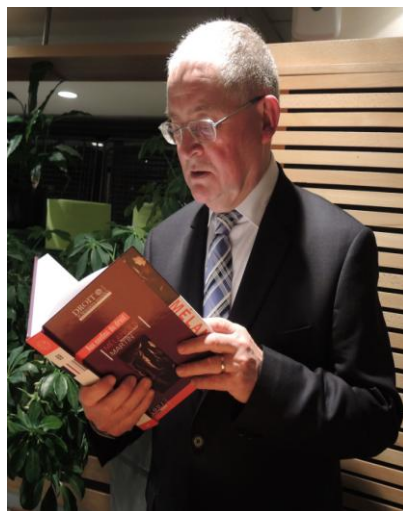


Florence Demoulin-Auzary remettant à Michèle Bégo-Davia (à droite) le volume de ses Mélanges.



Le 1^{er} décembre 2015, dans les locaux de la Faculté de droit d'Angers, a eu lieu la remise des Mélanges en l'honneur du Professeur Xavier Martin, professeur émérite à l'Université d'Angers.

Intitulé *Aux confins du droit. Mélanges-Hommage amical à Xavier Martin*, les textes ont été réunis par Christophe BLANCHARD et Flore GASNIER. L'ouvrage est publié aux éditions de la Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers



Xavier Martin découvrant le volume qui lui est consacré.



Prix de thèses et prix de Chancellerie

Le lundi 19 octobre 2015, lors de la séance solennelle de rentrée de l'Académie de marine présidée par notre collègue le Recteur Henri LEGOHÉREL, a eu lieu la remise des prix de l'année académique 2013-2014. À cette occasion deux prix de thèses ont été attribués à des historiens du droit.

- M. Aurélien BOURNONVILLE, pour sa thèse *De l'Intendance au Commissariat de la Marine (1780-1709) – un exemple de stabilité administrative*, préparée sous la direction du Professeur Louis de Carbonnières (Université de Lille Nord de France).

- M^{me} Delphine RAUCH, pour sa thèse *Les prud'homies de pêche à l'époque contemporaine (1790-1962) : la permanence d'une institution hybride en Méditerranée française*, préparée sous la direction du Professeur Olivier VERNIER (Université de Nice Sophia-Antipolis).

Le 16 novembre 2015, a eu lieu la Séance solennelle de l'Académie des sciences morales et politique au cours de laquelle notre collègue Victor Simon, Maître de conférences à l'université de Reims Champagne-Ardenne, a été honoré de la Bourse de la Fondation Araxie Torossian.

Victor Simon recevant la Bourse de la Fondation Araxie Toronian des mains de M^{me} Chantal Delsol, président en exercice de l'Académie des sciences morales et politiques.



Le 1^{er} décembre 2015 à eu lieu, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, la remise solennelle des prix de la Chancellerie des Universités de Paris.

À cette occasion, notre collègue, Victor SIMON, a reçu le prix de thèse André Isoré.



Victor Simon (à gauche) en compagnie des autres lauréats du prix André Isoré.

CNU

COMPOSITION ET MESSAGE DU BUREAU

Composition

Président : M^{me} Emmanuelle CHEVREAU (président du groupe 1)

1^{er} vice-président : M. Nader HAKIM (1^{er} vice-président du groupe 1)

2^e vice-président : M^{me} Céline PAUTHIER (assesseur de section du groupe 1)

Assesseur : M^{me} Anne-Marie VOUTYRAS

Message du Bureau

Le bureau du CNU vous présente tous ses vœux à l'occasion de cette nouvelle année et souhaite remercier la communauté des historiens du droit de la confiance témoignée à l'occasion du renouvellement du CNU.

Nous nous emploierons à garantir un rayonnement scientifique de notre discipline et à défendre ses intérêts. Par ailleurs, nous publierons chaque année un rapport d'activité du CNU à l'attention de la communauté.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Participation élection 2015

Tous collèges confondus : 70,65%

Collège A = 72,03% (section 01 : 57,63% ; section 02 : 56,87% ; section 04 : 63,09%)

collège B = 69,62% (section 01 : 40,30% ; section 02 : 47,97% ; section 04 : 61,86%)

Rappel élections 2011

Tous collèges confondus : 63,31%

Collège A = 71,67% (section 01 : 56,65% ; section 02 : 58,91% ; section 04 : 76,73%)

Collège B = 56,96% (section 01 : 39,10% ; section 02 : 47,14% ; section 04 : 62,29%)

Résultats Collège A

Sièges à pourvoir : 8 ; inscrits : 118 ; votants : 85 ; bulletins nuls : 0

Liste : *Défense des libertés universitaires et rayonnement de la recherche* : 51 voix

Sièges attribués au quotient : 4 ; siège attribué au plus fort reste : 1. Total des sièges attribués : 5

N°1 : M^{me} Emmanuelle CHEVREAU (titulaire) ; M^{me} Florence DEMOULIN-AUZARY (suppléante)

N°2 : M. Éric GASPARINI (titulaire) ; M. Eric GOJOSSE (suppléant)

N° 3 : M^{me} Jacqueline HOAREAU (titulaire) ; M^{me} Aude LAQUERRIÈRE-LACROIX (suppléante)

N° 4 : M. Philippe NÉLIDOFF (titulaire) ; M. Joël HAUTBERT (suppléant)

N° 5 : M. Nicolas WAREMBOURG (titulaire) ; M. Yann DELBREL (suppléant)

Liste : *Pour une politique alternative* : 34 voix.

Sièges attribués au quotient : 3 ; siège attribué au plus fort reste : 0. Total des sièges attribués : 3

N° 1 : M. Nader HAKIM (titulaire) ; M. Jean-Louis HALPÉRIN (suppléant)

N° 2 : M^{me} Marie BASSANO (titulaire) ; M^{me} Karen FIORENTINO (suppléante)

N° 3 : M. Grégoire BIGOT (titulaire) ; M. David DEROUSSIN (suppléant)

Résultats Collège B

Sièges à pourvoir : 8 ; inscrits : 158 ; votants : 110 ; bulletins nuls : 1 ;
suffrages exprimés : 109

Liste : *Défense des libertés universitaires et rayonnement de la recherche* : 42 voix

Sièges attribués au quotient : 3 ; siège attribués au plus fort reste : 0 ; total des
sièges attribués : 3

N° 1 : M^{me} Sophie BOUTIN (titulaire) ; M^{me} Patricia MATHIEU-PECCOUD
(suppléante)

N° 2 : M. Renaud BUEB (titulaire) ; M. Pierre LEGAL (suppléant)

N°3 : M. François QUASTANA (titulaire) ; M^{me} Stéphanie MACCAGNAN
(suppléante)

Liste : *Pour une politique alternative* : 48 voix

Sièges attribués au quotient : 3 ; siège attribués au plus fort reste : 1 ;
total des sièges attribués : 4

N° 1 : M^{me} Céline PAUTHIER (titulaire) ; M^{me} Capucine NEMO-PEKELMAN
(suppléante)

N° 2 : M. Yan-Arzel DURELLE-MARC (titulaire) ; M. Jean-Baptiste BUSAAL
(suppléant)

N° 3 : M^{me} Catherine FILLON (titulaire), M^{me} Ninon MAILLARD (suppléante)

N° 4 : M. Jérôme FERRAND (titulaire), M. Dominique MESSINEO (suppléant)

Liste : *Défense du Service public de la Recherche et des Maîtres de conférences* : 19 voix

Sièges attribués au quotient : 1 ; siège attribués au plus fort reste : 0 ;
total des sièges attribués : 1

M^{me} Anne-Marie VOUTYRAS-PIERRE (titulaire) ; M. Pierre-Olivier CHAUMET
(suppléant)

NOMINATIONS

Collège A

M^{me} Géraldine CAZALS (titulaire), M. Christophe ARCHAN (suppléant)

M^{me} Karine JALLAMION (titulaire), M. Stéphane PILLET (suppléant)

M. Laurent PFISTER (titulaire), M. Raphaël ECKERT (suppléant)

M. Sylvain SOLEIL, (Titulaire), M^{me} Christine Mengès-La Pape (suppléante)

Collège B

M. Bruno DUBOIS (titulaire), M. Fabrice DESNOS (suppléant)

M^{me} Chrystelle GAZEAU (titulaire), M^{me} Clarisse SIMÉANT (suppléant)

M^{me} Christine PENY (titulaire), M^{me} Aurelle LEVASSEUR (suppléante)

M^{me} Caroline RÉGAD-ALBERTIN (titulaire), M^{me} Caroline DECOSTER (suppléante)

LA VIE ACADÉMIQUE

Concours d'Agrégation

Le concours d'agrégation s'est ouvert le 2 septembre 2015.

Par arrêté du 16 octobre 2015 (J.O. du 16 novembre) quatre postes ont été offerts et, par la suite, deux autres sous réserve de confirmation.

L'épreuve sur travaux s'est déroulée du 3 au 25 novembre 2015.

34 candidats se sont présentés et, à l'issue des auditions, 27 ont été autorisés à poursuivre le concours.

La deuxième épreuve (1^{ère} leçon en loge) consacrée au Droit romain, s'est déroulée du 5 au 21 janvier.

Sujets de la première leçon en loge (droit romain)

- Agir en justice pour autrui
- Les *amici*
- La pratique, source du droit
- *Locus religiosus*
- La jurisprudence sous les Antonins
- L'*alieni iuris* débiteur
- Le contribuable
- L'animal
- La défaite électorale
- La pauvreté
- La citoyenneté romaine d'Auguste à Alexandre Sévère
- Le *populus* à l'époque républicaine
- L'attribution des terres dans les colonies
- Les rapports entre le droit impérial et le droit prétorien durant les trois premiers siècles de l'Empire
- La maladie
- *Privati cum imperio*
- L'esclave dans le commerce
- La capacité juridique des *corpora incerta*
- La propriété des bâtiments
- Les provinciaux
- Le précédent
- Les *epistulae* impériales
- Les vertus impériales
- La compétence judiciaire du Sénat
- Le recours à la fiction en droit des obligations
- L'*hostis*
- Les controverses

À l'issue des épreuves ont été déclarés admissibles :

M. Gwenaël GUYON
M^{me} Amélie IMBERT
M. Julien LAPOINTE
M. Sébastien LE GAL
M. Vincent MARTIN
M. Jean-Baptiste PIERCHON
M. François QUASTANA
M. Guillaume RICHARD
M. Olivier SERRA
M. Victor SIMON
M. Liêm TUTTLE.

Maîtrise de conférences

L'année 2015 a vu le recrutement de six nouveaux Maîtres de conférences : M. Frédéric DAVANSANT (Université du Littoral), M^{me} Élodie HARTMANN (Université de Franche-Comté), M. Samuel SANCHEZ (Université de Nantes), M. Olivier SERRA (Université de Montpellier), M. Victor SIMON (Université de Reims Champagne-Ardenne), M. Liêm TUTTLE (Université de Bourgogne), que nous avons eu le plaisir d'accueillir lors de l'AG du 17 octobre 2015.



De gauche à droite :
M. SIMON, M. SERRA,
M. SANCHEZ, M^{me} HARTMANN,
M. TUTTLE